

7. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2023

Etats financiers consolidés

1. Etat du résultat net

<i>en k euros</i>	<i>Notes</i>	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	5.20	51 944	51 566
Autres produits de l'activité	5.21	1 928	1
Achats consommés		-22 668	-26 639
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-543	3 026
Charges externes	5.22.2	-13 171	-10 964
Charges de personnel	5.22.3	-12 128	-14 481
Impôts et taxes		-656	-583
Dotation aux amortissements	5.22.4	-4 076	-3 394
Dotation aux dépréciations et provisions	5.22.4	-313	-1 361
Autres produits et charges d'exploitation		1 247	3 983
Résultat opérationnel courant		1 564	1 154
Autres produits et charges non courants	5.24	993	-1 682
Résultat opérationnel		2 557	-527
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		22	4
Coût de l'endettement financier brut	5.25	-1 936	-812
Coût de l'endettement financier net		-1 915	-808
Autres produits et charges financiers	5.26	-27	-63
Résultat avant impôt		615	-1 398
Impôts sur les bénéfices	5.27	-248	-169
Résultat après impôt		367	-1 567
Résultat net total		367	-1 567
Part du groupe		367	-1 567
Part des minoritaires		0	0
Résultat par action		0,02	-0,09
Résultat dilué par action		0,02	-0,09

Afin d'améliorer la lecture de l'état du résultat net, le Groupe Berkem a décidé de présenter son compte de résultat par nature. Le passage du compte de résultat par fonction au compte de résultat par nature de l'exercice 2022 est présenté en §6.

2. Etat du résultat global

<i>En k euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Eléments du résultat global non recyclables	148	- 126
Ecart actuariels sur engagements de retraite	197	- 168
Impôt sur écarts actuariels sur engagements de retraite	- 49	42
Eléments du résultat global recyclables	69	48
Couverture de trésorerie (partie efficace)	83	48
Réserves de conversion groupe	- 14	-
Autres éléments du résultat global	217	- 78

3. Etat de la situation financière nette

<i>En k euros</i>	<i>Notes</i>	31/12/2023	31/12/2022
Ecart d'acquisition	5.2	12 476	9 043
Immobilisations incorporelles	5.3	9 279	6 148
Immobilisations corporelles	5.4	26 137	18 892
Autres actifs financiers	5.5	265	208
Impôts différés	5.6	1 875	2 168
Actifs non-courants		50 031	36 458
Stocks et en-cours	5.7	13 184	11 377
Clients et autres débiteurs	5.8	16 607	10 980
Créances d'impôt	5.9	1 995	1 225
Autres actifs courants	5.10	575	1 132
Valeurs mobilières de placement et autres placements	5.11	19	18
Disponibilités	5.11	11 366	11 532
Actifs courants		43 746	36 263
Total Actif		93 777	72 721

<i>En k euros</i>	<i>Notes</i>	31/12/2023	31/12/2022
Capital	5.12	39 977	39 791
Primes liées au capital	5.13	27 099	27 734
Autres réserves		- 39 623	- 38 549
Résultat de l'exercice		367	- 1 567
Capitaux propres, part du groupe		27 821	27 409
Capitaux propres		27 821	27 409
Emprunts et dettes financières	5.17	29 743	24 334
Engagements envers le personnel	5.16	1 163	1 283
Autres provisions	5.16	11	0
Impôts différés	5.6	811	0
Autres passifs long terme		225	145
Passifs non courants		31 954	25 762
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	5.17	9 049	3 220
Provisions (part à moins d'un an)	5.16	198	294
Fournisseurs et autres créditeurs	5.18	17 468	13 499
Dettes d'impôt		570	613
Autres passifs courants	5.19	6 717	1 925
Passifs courants		34 002	19 551
Total Passif		93 777	72 721

4. Etat des variations de capitaux propres

<i>En k euros</i>	Capital	Primes liées au capital	OCI	Autres réserves hors OCI	Résultat de l'exercice	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Situation au 31/12/2021	39 790	29 801	- 115	- 41 203	1 193	29 466	-	29 466
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	- 1 567	- 1 567	-	- 1 567
Autres éléments du résultat global	-	-	- 78	-	-	- 78	-	- 78
Total du résultat global	-	-	- 78	-	- 1 567	- 1 645	-	- 1 645
Affectation du résultat N-1	-	-	-	1 193	- 1 193	-	-	-
Dividendes versés	-	- 1 061	-	-	-	- 1 061	-	- 1 061
Mouvements sur actions propres	-	-	-	- 369	-	- 369	-	- 369
Paiements en actions	-	-	-	1 017	-	1 017	-	1 017
Autres variations	1	- 1 007	-	1 008	-	2	-	2
Situation au 31/12/2022	39 791	27 734	- 193	- 38 355	- 1 567	27 409	-	27 409
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	367	367	-	367
Autres éléments du résultat global	-	-	217	-	-	217	-	217
Total du résultat global	-	-	217	-	367	584	-	584
Affectation du résultat N-1	-	-	-	- 1 567	1 567	-	-	-
Augmentation de capital	186	- 634	-	448	-	-	-	-
Mouvements sur actions propres	-	-	-	- 401	-	- 401	-	- 401
Paiements en actions	-	-	-	212	-	212	-	212
Ecart de conversion	-	-	-	17	-	17	-	17
Situation au 31/12/2023	39 977	27 099	23	- 39 646	367	27 821	-	27 821

5. Tableau des flux de trésorerie

En k euros	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net total consolidé	367	-1 567
Ajustements :		
Elimination des amortissements et provisions	2 129	4 285
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-52	41
Elimination des profits / pertes sur actualisation	76	-16
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	212	1 017
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie	587	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	3 319	3 760
Elimination de la charge (produit) d'impôt	248	169
Elimination du coût de l'endettement financier net	1 915	808
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	5 481	4 737
Incidence de la variation du BFR	946	-4 225
Impôts payés	-877	882
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	5 550	1 394
Incidence des variations de périmètre	-3 945	0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-11 973	-6 296
Acquisition d'actifs financiers	0	-200
Variation des prêts et avances consentis	626	-744
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 163	2
Cession d'actifs financiers	0	195
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-14 130	-7 042
Cession (acquisition) nette d'actions propres	-401	-369
Emission d'emprunts	13 000	24 500
Frais d'émission d'emprunt	0	-1 189
Remboursement d'emprunts	-2 363	-19 568
Intérêts financiers nets versés	-1 731	-655
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	0	-1 061
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 505	1 657
Incidence de la variation des taux de change	1	0
Variation de la trésorerie	-74	-3 991
Trésorerie d'ouverture	11 403	15 395
Trésorerie de clôture	11 329	11 403

6. Passage du résultat par Fonction au résultat par Nature

(En K€)	Etat du resultat net par fonction 31/12/2022	Reclassement	Etat du resultat net par nature 31/12/2022
Chiffre d'affaires	51 566	-	51 566
Coût des produits et services vendus	- 35 613	35 613	-
Marge brute	15 953		
Recherche et Développement	- 1 731	1 731	-
Ventes et Marketing	- 7 483	7 483	-
Frais Généraux et Administratifs	- 5 585	5 585	-
Autres produits de l'activité	-	1	1
Achats consommés	-	- 26 639	- 26 639
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	3 026	3 026
Charges externes	-	- 10 964	- 10 964
Charges de personnel	-	- 14 481	- 14 481
Impôts et taxes	-	- 583	- 583
Dotation aux amortissements	-	- 3 394	- 3 394
Dotation aux dépréciations et provisions	-	- 1 361	- 1 361
Autres produits et charges d'exploitation	-	3 983	3 983
Résultat opérationnel courant	1 154	-	1 154
Autres produits opérationnels	713	- 713	-
Autres charges opérationnelles	- 2 395	2 395	-
Autres produits et charges non courants	-	- 1 682	- 1 682
Résultat opérationnel	- 527	-	- 527
Produits financiers	147	- 147	-
Charges financières	- 1 018	1 018	-
Coût de l'endettement financier brut	-	- 808	- 808
Autres produits et charges financiers	-	- 63	- 63
Résultat financier	- 871	-	- 871
Impôt sur les sociétés	- 169	-	- 169
Résultat net	- 1 567	-	- 1 567

Notes relatives aux états financiers consolidés

1. Description de l'entreprise

Créé en 1993 par M. Olivier Fahy, Groupe Berkem se positionne comme un intégrateur de la chimie du végétal au cœur des produits chimiques conventionnels. Expert de la chimie verte depuis plus de trente ans, Groupe Berkem participe activement à la transition vers des produits biosourcés, avec pour mission d'intégrer la chimie du végétal au cœur du quotidien. Son expertise dans l'extraction végétale et la formulation lui permet d'identifier des actifs naturels de spécialité issus de matières premières végétales, de les extraire et de les formuler pour les mettre au service des marchés de grandes tailles comme les secteurs de la santé et l'hygiène publique, la cosmétique, l'agroalimentaire et des matériaux de construction. Il cible particulièrement des marchés de spécialités comme les polyphénols, la préservation du bois, les résines alkydes et les biocides organiques.

Le Groupe propose des solutions innovantes en intégrant la chimie issue du végétal auprès des acteurs de la chimie conventionnelle dans un large panel de secteurs d'activités suivants :

- **Construction et Matériaux** : Le Groupe offre un large éventail de solutions à destination des acteurs du marché de la construction et des matériaux. Conscient des enjeux autour de ce secteur d'activité, Groupe Berkem conçoit et propose des solutions pour chacune des étapes de la vie des constructions :

- Avant la construction en protégeant les bois des bâtis
- Dès les fondations en protégeant les constructions contre les termites
- Après la construction en entretenant, protégeant et embellissant les bois et matériaux minéraux.

Ainsi, les filiales de Groupe Berkem lui offrent une place de choix sur le marché de la Construction et des Matériaux, grâce à des gammes de produits experts en protection, décoration et entretien du bois et des matériaux minéraux.

- **Santé, Beauté et Nutrition** : Fort de son savoir-faire en extraction végétale et en développement d'actifs, le Groupe se montre réactif et précurseur dans l'élaboration de solutions innovantes dans le domaine de la santé, de la beauté et de la nutrition. Ces marchés sont portés et stimulés par l'innovation, c'est la raison pour laquelle l'efficacité et la qualité sont indispensables pour faire face aux demandes des clients qui sont de plus en plus exigeants. Expert de l'extraction végétale, Groupe Berkem fabrique des ingrédients actifs naturels dédiés aux marchés de la cosmétique et de l'agroalimentaire. Spécialiste de la lyophilisation à façon, Groupe Berkem parfait cette technique de séchage, permettant de retirer l'eau du composé organique par congélation, tout en conservant ses propriétés. Le Groupe a aussi la capacité d'intervenir dans le secteur pharmaceutique en permettant la conservation et la préservation des réactifs pour diagnostic par la lyophilisation (tests in-vitro, tests de diagnostics dans le domaine de l'agronomie et les sérums).
- **Hygiène et Protection** : Le Groupe s'engage activement dans la formulation de solutions à destination du secteur de l'hygiène et de la protection. Ce marché fait face à des enjeux écologiques, sanitaires et démographiques qu'il convient d'anticiper de manière à offrir une protection optimale et durable aux hommes, aux matières et aux denrées. Pour pallier ce défi d'envergure et répondre aux différentes missions confiées aux professionnels du secteur de l'hygiène et de la protection, le Groupe propose des solutions de protection pour lutter contre les nuisibles et les dégradations comme les champignons par exemple.

- **Industrie** : Face aux enjeux liés aux nombreux secteurs offerts par l'industrie, le Groupe développe des solutions spécifiques à destination des différents acteurs de ce marché. Les résines formulées sont développées à partir d'huiles végétales, ce qui permet d'apporter aux professionnels de ce secteur des solutions à forte valeur ajoutée avec un pouvoir protecteur, chimique et environnemental élevé. Le Groupe Berkem est spécialisé dans la formulation de résines alkydes notamment adaptées pour les encres. Innovant, le Groupe vise des marchés en quête de performances techniques et engagés, notamment avec le développement d'une gamme complète de résines alkydes destinées aux encres d'impression.
- **Central – Commun** : ce secteur regroupe toutes les dépenses et recettes qui ne peuvent être intégrées dans un secteur d'activité spécifique précédemment cités.

2. Faits marquants de l'exercice

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. *Nouvelles acquisitions*

En 2009, la société Berkem Inc a été créée par la SAS Berkem Développement, détenant ainsi une participation de 100%. Jusqu'alors, la société Berkem Inc était exclue du périmètre de consolidation du Groupe Berkem du fait de son activité non significative.

Le 16 février 2023, Berkem Inc a acquis la société iBioCeuticals Inc (société de droit américain basée dans le Massachusetts) pour un montant de 4 444K USD. Suite à cette opération, les sociétés Berkem Inc et iBioCeuticals Inc entrent dans le périmètre de consolidation du Groupe Berkem à cette même date.

Le 3 avril 2023, SAS Berkem Développement a acquis 100% du capital social de SAS BIOPRESS pour 1€ symbolique. Cette dernière détient 100% du capital de la SCI GIB. Toutes deux entrent ainsi dans le périmètre de consolidation du Groupe Berkem.

Ces nouvelles acquisitions sont détaillées conformément à IFRS 3 dans les notes 5.1, 5.2 et 5.23.

2.1.2. *Débloquages complémentaires dans le cadre du contrat de dette senior*

Le 26 juillet 2022, Berkem Développement avait conclu un financement de 70 millions d'euros dont 63,5 millions d'euros de dette senior et 6,5 millions d'euros en obligations relance. L'opération de financement se composait d'un contrat de dette senior composé des éléments suivants :

- Un Prêt de Refinancement d'un montant total de 12 millions d'euros (comprenant deux tranches de respectivement 7,8 millions d'euros amortissable et 4,2 millions d'euros in fine). L'objet de ce prêt était le remboursement de la dette senior initiale contractée en 2018 (tranche A et B) ;
- Une ligne de Crédit d'investissement de 6,5 millions d'euros (comprenant deux tranches de respectivement 4,225 millions d'euros et 2,275 millions d'euros). Une première tranche de 3 millions d'euros était versée à la clôture ;
- Une ligne de Crédit Renouvelable de 5 millions d'euros, dont les sommes n'ont pas encore été débloquées ;

- Une ligne de Crédit de Croissance Externe de 40 millions d'euros dont les sommes n'ont pas encore été débloquées.
- Une souscription à 6,5 millions d'euros d'Obligations Relance souscrites par le fonds Obligations Relance France (5,850 millions d'euros) et par le fonds Obligations Relance France - Eurazeo Investment Manager (650 milliers d'euros).

Le pool bancaire du contrat de dette senior est composé de six prêteurs : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine, Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou Charentes, la Banque Palatine, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, le Crédit Lyonnais et la Banque Postale.

En date du 31 décembre 2022, 21,5 millions d'euros étaient tirés :

- Le prêt de refinancement (tranches A et B) à hauteur de 12 millions d'euros ;
- Le Crédit d'investissement à hauteur de 3 millions d'euros ;
- Les Obligations relance à hauteur de 6,5 millions d'euros.

En 2023, de nouvelles lignes ont été tirées :

- Le reliquat du Crédit d'investissement (tranches C et D) pour 3,5 millions d'euros, portant le déblocage total de ces tranches à 6,5 millions d'euros ;
- Des déblocages partiels du Crédit Croissance Externe (tranches E et F) pour 4,5 millions d'euros ;
- Le Billet renouvelable pour 5 millions d'euros.

Il reste donc 35,5 millions d'euros de lignes non tirées au 31 décembre 2023, sur les tranches E, F, G et H du Crédit Croissance Externe.

Il est à noter par ailleurs qu'une partie de ces financements est conditionnée au respect de covenants financiers (ratio de levier et ratio de couverture du service de la dette). Ces covenants sont respectés au 31 décembre 2023.

3. Cadre de préparation

3.1. Normes International Financial Reporting Standards (IFRS)

3.1.1. *Nouvelles normes, amendements et interprétation au 1er janvier 2023*

Depuis le 1er janvier 2023, le Groupe applique les nouveaux amendements, normes et interprétations suivants, précédemment approuvés par l'Union européenne :

- IFRS 17 : Contrats d'assurance ;
- Amendements à IAS 1 : Classement des passifs en courants ou non courants ;
- Amendements à IFRS 17 : Contrats d'assurance ;
- Amendements à IAS 1 : Présentation des états financiers et IFRS Practice Statement 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables
- Amendements à IAS 8 : Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : définition des estimations et erreurs comptables ;
- Amendements à IAS 12 : Impôts sur le résultat : Impôts différés liés aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique ;
- Amendement à IFRS 17 : Application initiale d'IFRS 17 et d'IFRS 9 - Informations comparatives;
- Amendements à IAS 12 : Réforme fiscale internationale - Règles modèles du deuxième pilier.

Le Groupe n'attend pas d'impacts significatifs sur ses comptes liés à l'application de ces normes, interprétations ou amendements nouveaux.

3.1.2. *Nouvelles normes, amendements et interprétation avec effet sur les périodes futures*

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes et interprétations d'applications obligatoires à compter d'un exercice postérieur au 31 décembre 2023 qu'elles soient ou non adoptées par la Commission Européenne.

Les normes et interprétations nouvelles ou modifiées qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :

- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 Accords de financement des fournisseurs (applicables selon l'IASB pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2024) ;
- Amendement à IFRS 16 Passif locatif lors d'une cession-bail (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2024) ;
- Amendements à IAS 1 Passifs non courants avec covenants (applicable selon l'IASB aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2024) ;
- Amendements à IAS 1 Classification des passifs comme courants ou non courants (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2024) ;
- Amendements à IAS 21 Non-échangeabilité (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2025).

3.2. Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs, capitaux propres et de certains produits et charges. Ces estimations et hypothèses

sous-jacentes se fondent sur l'information disponible à la date de finalisation des états financiers, l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables au vu de l'historique de la Société, de la conjoncture économique et des informations dont le Groupe dispose. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les principales estimations et hypothèses qui ont été déterminées dans le cadre de la préparation des états financiers du Groupe concernent :

- L'évaluation de la juste valeur des plans de paiement en actions ;
- L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ;
- L'évaluation des provisions pour engagements de retraite ;
- La durée des contrats à retenir pour l'application d'IFRS 16 aux contrats de location ainsi que la détermination des taux d'emprunt marginaux ;
- La détermination de la valeur recouvrable des actifs corporels à durée de vie indéfinie.

Principaux jugements et estimations en relation avec les problématiques environnementales et les enjeux climatiques

Le Groupe ayant recours à des matières premières d'origine végétale, il existe un risque d'approvisionnement et un risque sur la qualité de l'extrait végétal obtenu compte tenu de risques naturels (tempêtes, crues, inondations, sécheresse...) et du changement climatique qui peuvent influencer sur la quantité, la qualité, le rendement et les caractéristiques finales des produits. Le Groupe a ainsi souhaité développer ses capacités de sourcing ces dernières années afin de ne pas être dépendant de quelques fournisseurs et améliorer son outil industriel afin d'accroître par la même sa productivité et la qualité de ses extraits végétaux pour être moins dépendant de la qualité des récoltes.

3.3. Continuité d'exploitation

Le Groupe était bénéficiaire au 31 décembre 2023 et disposait de capitaux propres d'un montant de 27 821 milliers d'euros et d'une trésorerie d'un montant de 11 329 milliers d'euros. Dans ce contexte, l'hypothèse de la continuité d'exploitation a été utilisée compte tenu de la situation financière du Groupe et de sa capacité à répondre à ses besoins de financement pour les douze prochains mois.

3.4. Résumé des conventions comptables significatives

3.4.1. Méthode d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs et instruments financiers qui ont été évalués à leur juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

3.4.2. Base de consolidation

Conformément à IFRS 10 – États financiers consolidés un investisseur contrôle une société lorsqu'il est exposé à des rendements variables découlant de sa participation avec l'entreprise et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entreprise. La notion de contrôle est appréhendée au regard :

- Du pouvoir détenu : l'investisseur doit avoir des droits existants qui lui donnent la capacité de diriger les activités pertinentes qui affectent de manière significative les rendements de l'entreprise. Afin de vérifier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont substantiels sont pris en considération.
- De l'exposition à la variabilité des rendements.
- D'un lien entre le pouvoir détenu et l'exposition à la variabilité des rendements.

La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle de la filiale et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de la filiale.

Tous les actifs et passifs intragroupes, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie liés aux transactions entre membres du Groupe sont éliminés en consolidation complète.

La liste des principales sociétés incluses dans la consolidation est présentée ci-dessous :

Entité	Pays d'intégration	% détention au 31/12/2023	% détention au 31/12/2022	Méthode d'intégration
Groupe Berkem	France	Parent		
Berkem Développement	France	100%	100%	Intégration globale
Biopress	France	100%		Intégration globale
SCI GIB	France	100%		Intégration globale
Ibioceuticals Inc	Etats-Unis	100%		Intégration globale
Berkem Inc	Etats-Unis	100%		Intégration globale
Adkalis	France		100%	Intégration globale
Lixol Laboratoire Français du Sud-Ouest	France	Fusionnées sur l'exercice	100%	Intégration globale
Berkem	France		100%	Intégration globale
Eurolyo	France		100%	Intégration globale

3.4.3. Conversion des devises

3.4.3.1. Comptabilisation des opérations en devises dans les états financiers des entités consolidées

Les actifs non courants (autres que les actifs financiers) et les stocks acquis en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date d'acquisition.

Les actifs et passifs financiers en devises sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la fin de la période considérée. Les gains et pertes résultant de la conversion de devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

3.4.3.2. Conversion en devises des états financiers des entités étrangères

Le Groupe n'ayant pas de filiales exerçant leur activité dans des économies en hyperinflation, les états financiers de l'ensemble des entreprises étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros par application de la méthode suivante :

- Les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de change de la période ;
- Les flux sont convertis au cours moyen de change de la période.

Les différences de conversion qui résultent de l'application de cette méthode sont portées au poste « écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés et sont comptabilisées en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées en résultat de la période.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions initiales.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

3.4.4. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Sous IFRS 15 « Produits des activités premières tirés de contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque le Groupe satisfait à une obligation de prestation en transférant un bien ou un service distinct (ou un ensemble distinct de biens et/ou services) à un client, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle de ces biens ou services en contrepartie d'un montant que le Groupe s'attend à recevoir.

La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation du revenu selon une grille de critères en cinq étapes pour tous les types de transactions, de secteurs d'activité et sans opérer de distinction entre ventes de biens et prestations de service :

- Identification du contrat,
- Identification des obligations de performance au sein du contrat,
- Evaluation du prix du contrat,
- Allocation du prix du contrat à chaque obligation de performance,
- Reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les produits découlant de transactions ou événements non liés à un contrat avec un client (un tiers qui a contracté avec l'entité afin d'obtenir des biens ou services constituant une réalisation de l'activité ordinaire de l'entité en contrepartie d'un prix) sont exclus du champ d'application d'IFRS 15.

Les ventes comprennent les frais d'expédition et de manutention s'ils sont facturés au client et sont déclarées nettes des frais de promotion commerciale et autres, y compris les indemnités estimées pour les retours, les produits invendables et les remises de paiement immédiat. Les taxes sur les ventes, l'utilisation, la valeur ajoutée et les autres droits d'accise ne sont pas comptabilisés dans les produits. Les remises de fin d'année sont connues et certaines lors de l'établissement des comptes et ont été comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du Groupe Berkem est constitué majoritairement de ventes de biens (produits insecticides, fongicides, ignifuges & intumescents et anti-UV / anti-Humidité).

En parallèle, le Groupe réalise des prestations de services de deux natures :

- Travail à façon : prestation de services visant à extraire un principe actif à partir d'une matière mise à disposition par le client ;
- Lyophilisation mais aussi mélange, broyage, etc.

La reconnaissance du revenu se fait à la date de transfert du contrôle de l'actif (*Point in Time*) :

- Pour les ventes de biens, à la date de transfert des risques (généralement Ex-Works) ;
- Pour les prestations de services, à la date de livraison (les conditions d'une reconnaissance en continu n'étant pas remplies).

Chaque vente avec un client est constituée d'une unique obligation de performance (absence de cas d'obligations multiples et donc de mécanisme d'allocation du prix du contrat à plusieurs obligations).

3.4.5. *Autres produits et charges non courants*

Les autres produits d'exploitation non courants et les autres charges d'exploitation non courantes sont positionnés sous le « résultat d'exploitation courant ». La comptabilisation d'éléments non courant ne peut intervenir :

- Qu'en lien avec un événement majeur survenu pendant la période comptable ;
- Et dès lors que la non-présentation de ses impacts distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise.

Il s'agit donc de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, et de montants particulièrement significatifs, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat, pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats.

3.4.6. *Coût de l'endettement financier brut et autres produits et charges financiers*

3.4.6.1. *Coût de l'endettement financier brut*

Le coût de l'endettement financier brut comprend les charges d'intérêts, les résultats de couverture de taux et de change afférents à l'endettement financier.

3.4.6.2. Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement brut. Sont compris notamment dans cette rubrique : les résultats de cession des actifs financiers, les résultats de change et les dépréciations ou reprises des autres actifs financiers.

3.4.7. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés (charges ou produits) comprend la charge d'impôt courante et la charge d'impôt différé. Les impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires découlant de la différence entre la base d'imposition et la base comptable de l'actif et du passif.

Les pertes fiscales qui peuvent être reportées en avant ou en arrière peuvent également être comptabilisées comme des actifs d'impôt différé. Les taux d'imposition qui ont été adoptés à la date de clôture sont utilisés pour déterminer l'impôt différé.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour les recouvrer.

La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) répond à la définition d'un impôt tel que défini par la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » et est donc présentée sur la ligne Impôts sur le résultat dans l'état du résultat net.

3.4.8. Obligations en matière d'avantages sociaux

Le Groupe offre des prestations de retraite aux employés et aux retraités. Ces avantages sont comptabilisés conformément à IAS 19 « Avantages du personnel ». Les avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme font l'objet de deux régimes différents :

- Les régimes à cotisations déterminées pour lesquels le versement des pensions de retraites est réalisé par les organismes sociaux. Le coût est comptabilisé immédiatement dans la période au cours de laquelle il est engagé et équivaut au montant des cotisations versées par le Groupe.
- Les régimes à prestations déterminées correspondant au versement par le Groupe d'une indemnité de fin de carrière lors du départ des salariés.

Pour les régimes à prestations déterminées, le Groupe reconnaît généralement ses obligations de verser des pensions et des avantages similaires aux employés comme un passif, en fonction d'une estimation actuarielle des droits acquis ou actuellement acquis aux employés et aux retraités, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les estimations sont effectuées au moins une fois par année et reposent sur des hypothèses financières (comme les taux d'actualisation) et des hypothèses démographiques (comme l'espérance de vie, l'âge de la retraite, le roulement du personnel et le taux d'augmentation salariale).

Ces passifs sont comptabilisés nets de la juste valeur de l'actif du régime.

Le coût des prestations pour la période se compose principalement du coût actuel des services, du coût des services passés, du coût net des intérêts, des gains ou des pertes découlant des règlements du régime non précisés dans les modalités du régime et des gains ou pertes actuariels découlant des réductions du régime. Le coût net des intérêts pour la période est déterminé en appliquant le taux d'actualisation spécifié dans IAS 19 au passif net (c'est-à-dire le montant de l'obligation, déduction faite de l'actif du régime) comptabilisé à l'égard des régimes à prestations déterminées. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat net au cours de la période au cours de laquelle il

est engagé, que les droits aient été acquis ou non au moment de l'adoption (dans le cas d'un nouveau régime) ou de la modification (dans le cas d'un régime existant).

Les gains et pertes actuariels sur les régimes à prestations déterminées (régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi), aussi appelés « réévaluations du passif net au titre des prestations définies (actif) », découlent de changements dans les hypothèses financières et démographiques, d'ajustements d'expérience et de la différence entre le rendement réel et le coût des intérêts sur les actifs du régime. Les répercussions de ces réévaluations sont reconnues dans les autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts différés ; ils ne sont pas reclassables ultérieurement en résultat net.

3.4.9. Paiements en actions

Conformément à IFRS 2, le Groupe comptabilise une charge étalée sur la période d'acquisition des droits en contrepartie des capitaux propres. Cette charge reflète la juste valeur du coût des services rendus.

Les conditions (vesting ou non vesting) d'attribution fonctions de conditions liées à l'évolution du cours du sous-jacent sur un marché coté sont appelées conditions de performance marché. Elles sont à prendre en compte dans la juste valeur. Leur atteinte est estimée à la date d'octroi et n'est pas réestimée par la suite.

Les autres conditions (non-marché) sont prises en compte dans le calcul du nombre de titres et sont mises à jour à chaque arrêté comptable.

3.4.10. Regroupement d'entreprises

3.4.10.1. Comptabilisation des regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et IFRS 10 « États financiers consolidés ».

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode d'acquisition. Selon cette méthode, les actifs et passifs identifiables de l'acquéreur qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception (i) des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (qui sont évalués à la juste valeur moins les coûts de vente) et (ii) des actifs et passifs qui entrent dans le champ d'application de la IAS 12 « Impôts sur le résultat » et IAS 19 « Avantages sociaux ».

Les principales règles comptables applicables aux regroupements d'entreprises :

- Les coûts liés à l'acquisition sont passés en charges.
- Le goodwill peut être calculé sur la base soit (i) de la juste valeur totale de l'acquéreur, soit (ii) d'une part de la juste valeur de l'acquéreur proportionnelle à la participation acquise. Cette option est choisie pour chaque acquisition individuellement.

Les allocations de prix d'achat sont effectuées sous la responsabilité de la direction, avec l'aide d'un évaluateur indépendant dans le cas d'acquisitions majeures.

3.4.10.2. *Goodwill*

L'excédent du coût d'une acquisition sur la participation de la Société dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquérable est comptabilisé comme goodwill à la date du regroupement d'entreprises.

Conformément à la IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le goodwill est comptabilisé au coût diminué de la dépréciation cumulée.

Le goodwill est testé chaque année pour la dépréciation et chaque fois que des événements ou des circonstances indiquent que la dépréciation pourrait exister. Ces événements ou circonstances comprennent des changements importants susceptibles d'avoir une incidence autre que temporaire sur la substance de l'investissement initial.

3.4.11. *Autres immobilisations incorporelles*

Les autres immobilisations incorporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production, y compris les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation prévue. Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile.

La durée de vie utile des autres actifs incorporels est examinée à la fin de chaque période de déclaration. L'effet de tout ajustement de la durée de vie utile est reconnu prospectivement comme un changement dans l'estimation comptable. Le Groupe ne possède aucun actif incorporel ayant une durée de vie utile indéfinie autre que le goodwill.

L'amortissement des autres immobilisations incorporelles est comptabilisé dans le compte de résultat au sein du compte d'amortissement des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles (autres que le goodwill) sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et la dépréciation cumulée, le cas échéant, conformément à IAS 36.

3.4.11.1. *Frais de recherche et de développement*

Conformément à la IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les coûts de recherche et développement ne sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels que si tous les critères suivants sont remplis :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement ;
- L'intention de notre part de mener à bien le projet et de l'utiliser ;
- La capacité d'utiliser l'actif incorporel ;
- La preuve de la probabilité d'avantages économiques futurs associés à l'actif ;
- La disponibilité des ressources techniques, financières et autres pour mener à bien le projet ;
- L'évaluation fiable des dépenses de développement.

La durée de vie utile estimée des coûts de recherche et développement comptabilisés comme actifs incorporels est de 5 ans.

3.4.11.2. *Autres immobilisations incorporelles*

Les autres immobilisations incorporelles acquises avec une durée de vie utile définie sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement et la dépréciation cumulés. La charge

d'amortissement est comptabilisée sur une base linéaire sur la durée de vie utile estimée des immobilisations incorporelles. Les durées de vie utile estimées sont les suivantes :

- Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) : 10 ans
- Licences logicielles : de 3 an à 5 ans
- Brevets : de 10 à 20 ans

3.4.12. Immobilisations corporelles détenues et louées

3.4.12.1. Immobilisations corporelles détenues

Conformément à IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts directement attribuables) ou à leur coût de production par la Société, selon le cas.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée du bien.

L'amortissement est calculé sur une base linéaire sur les durées de vie utile estimées suivantes :

- Gros œuvre : 10 à 40 ans
- Agencement lourd : 4 à 30 ans
- Aménagements usuels, mobiliers et décoration : 5 ans
- Matériel informatique : 2 à 5 ans
- Véhicules : 3 à 5 ans

3.4.12.2. Immobilisations corporelles en location

3.4.12.2.1. Comptabilisation des contrats de location

Les contrats de location, tels que définis par IFRS 16 « Contrats de location », sont consignés dans l'état de la situation financière consolidée, ce qui conduit à la comptabilisation :

- D'un actif représentant un droit d'utilisation du bien loué pendant la durée du bail du contrat de « droit d'utilisation » ;
- D'un passif lié à l'obligation de paiement ou « dette de location ».

3.4.12.2.2. Mesure de l'actif de droit d'utilisation

À la date d'entrée en vigueur, l'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût et comprend :

- Le montant de la mesure initiale du passif locatif, auquel s'ajoute, le cas échéant, tout paiement de location effectué à la date de début ou avant, moins les incitatifs de location reçus
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux supportés par le locataire pour la conclusion du contrat. Il s'agit de couts incrémentaux qui n'auraient pas été encourues si le contrat n'avait pas été conclu ;
- Les coûts estimatifs de restauration de l'actif loué selon les modalités du contrat.

Après la comptabilisation initiale, l'actif au titre du droit d'utilisation doit être amorti sur la durée de vie utile des actifs sous-jacents en tant que durée de location pour la composante locative.

3.4.12.2.3. *Mesure de la dette de location*

À la date d'entrée en vigueur, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de location sur la durée d'utilisation attendue (prise en compte le cas échéant, après une analyse des faits et circonstances sur chacun des contrats des options de renouvellement, de la durée raisonnablement certaine). La dette de location est ensuite mesurée sur la base d'un processus similaire à la méthode du coût amorti utilisant le taux d'actualisation. Le passif est augmenté des intérêts courus résultant de l'actualisation de la dette de location, au début de la période de location ; et les paiements effectués sont déduits.

Les frais d'intérêt pour la période ainsi que les paiements variables, non pris en compte dans l'évaluation initiale du passif locatif et encourus au cours de la période pertinente, sont comptabilisés comme des coûts.

3.4.12.2.4. *Principaux contrats locatifs applicables*

Sur la base de son analyse, le Groupe a identifié des contrats de location selon la norme concernant les immeubles de bureaux, les équipements de laboratoire et les véhicules de société. Aux fins d'IFRS 16, la durée du contrat de location reflète les attentes raisonnables du Groupe quant à la période au cours de laquelle l'actif sous-jacent sera utilisé.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette locative est déterminé, pour chaque portefeuille d'actifs, en fonction du taux d'emprunt différentiel à la date du contrat. Le taux d'emprunt différentiel est le taux d'intérêt qu'un locataire devrait payer pour emprunter sur une durée similaire et, avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour obtenir un actif d'une valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Les charges locatives relatives aux loyers de courte durée et de faible valeur restent classées comme des charges locatives dans les charges d'exploitation.

3.4.13. *Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations incorporelles amortissables, les immobilisations corporelles amortissables et les droits d'utilisation sont testés pour la dépréciation lorsqu'il existe un indicateur de dépréciation.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est le montant le plus élevé entre (i) sa juste valeur moins les coûts de vente et (ii) sa valeur d'usage. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour réduire la valeur comptable à la valeur recouvrable.

3.4.14. *Instruments financiers*

3.4.14.1. *Actifs financiers*

Lors de la comptabilisation initiale, un actif financier est évalué à l'aide de l'une des trois catégories suivantes :

- Au coût amorti

- A la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, en distinguant les instruments de dette des instruments de capitaux propres
- A la juste valeur par le biais du résultat net.

Cette classification dépend à la fois :

- Des flux de trésorerie contractuels de l'instrument
- Du modèle économique de détention appliqué par la Société.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels
- Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

3.4.14.1.1. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et correspondent aux dépôts de garantie et cautionnement principalement.

3.4.14.1.2. Créances

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est la valeur nominale des factures sauf si les conditions de paiement n'exigent un ajustement important pour l'effet d'actualisation de la valeur temporelle aux taux d'intérêt du marché. Les créances commerciales sont ensuite mesurées au coût amorti. Une provision pour pertes de crédit attendues pour les créances commerciales et autres est comptabilisée si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable.

Les créances sont classées comme des actifs courants, à l'exception de celles dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date de déclaration.

Le Groupe n'a pas constaté de pertes sur créances irrécouvrables pour des montants significatifs lors des précédentes clôtures.

3.4.14.1.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

3.4.14.2. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes commerciales et autres dettes, les contrats de location-financement et les avances conditionnelles. Le Groupe dé-comptabilise les passifs financiers lorsque les obligations contractuelles sont libérées, annulées ou ont expiré.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti. Le montant des intérêts comptabilisés comme charges financières est calculé en appliquant le taux d'intérêt effectif du passif financier à sa valeur comptable.

3.4.15. Stocks

3.4.15.1. Valorisation brute des stocks

Les stocks sont mesurés au plus faible montant entre le coût et la valeur de réalisation nette.

Les stocks de matières premières sont calculés à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré ou de la méthode du premier arrivé, premier sorti, selon la nature de l'inventaire.

Les produits finis sont valorisés au Prix de Revient Industriel (PRI), à savoir au coût de production comprenant :

- Les consommations ainsi que les charges directes et indirectes de production ;
- Les amortissements des biens concourant à la production ;
- Auquel un coefficient de structure est appliqué in fine.

Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les coûts estimatifs d'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour effectuer la vente.

3.4.15.2. Dépréciation des stocks

Pour la dépréciation des stocks, au-delà des dépréciations en cas de valeur nette de réalisation inférieure au coût, la direction a défini un taux de décote en fonction du délai de rotation des stocks (plus de 12 mois sans mouvement). Le montant de provision est déterminé en appliquant ce taux à la valeur brute des stocks présents en fin d'exercice :

- Ancienneté $\leq$ 24 mois : 25% ;
- Ancienneté $>$ 24 mois et $\leq$ 48 mois : 50% ;
- Ancienneté $>$ 48 mois et $\leq$ 72 mois : 75% ;
- Ancienneté $>$ 72 mois : 100%

3.4.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de respecter des engagements de trésorerie à court terme plutôt qu'à des fins d'investissement ou à d'autres fins. Ils sont facilement convertibles en un montant connu d'argent et sont soumis à un risque insignifiant de changements de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes bancaires, les fonds du marché monétaire et les dépôts bancaires fixes qui répondent à la définition d'un équivalent de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par résultat net à la fin de chaque période de déclaration.

3.4.17. Provisions pour risques

Les provisions correspondent aux engagements résultant de litiges et de divers risques auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses opérations. Conformément à la IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé qui entraînera probablement une sortie de ressources vers le tiers, sans contrepartie équivalente attendue, et pour laquelle les sorties de trésorerie futures peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est une estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation, actualisée si nécessaire à la fin de l'exercice.

3.4.18. Informations sectorielles

Conformément à la norme IFRS 8 « Informations sectorielles », le Groupe, émettant des actions cotées sur un marché régulé, doit fournir des informations qui permettent aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités qu'il mène et des environnements économiques dans lesquels il opère. Un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- Qui se livre à des activités ordinaires dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- Dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci ;
- Pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Les secteurs opérationnels du Groupe sont :

- La construction et matériaux
- La santé, beauté et nutrition
- L'hygiène et protection
- L'industrie
- Central – Commun

À la suite des acquisitions réalisées au cours de la période et de la stratégie du groupe d'adresser certains marchés spécifiques, les secteurs opérationnels historiques (Pôle Formulation et Pôle Extraction) sont caducs. Ainsi, l'analyse des résultats opérationnels et l'évaluation de la performance par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de lui permettre l'allocation des ressources à ces derniers est désormais opérée selon quatre secteurs opérationnels.

4. Gestion des risques financiers

4.1. Risque de change

Le risque de change correspond à l'exposition des taux de change des devises. Au 31 décembre 2023, le Groupe ne détient pas d'instrument financiers dérivés de couverture du risque de change. Néanmoins, l'essentiel des transactions du Groupe (achats et ventes) sont réalisées en euros, le Groupe n'est donc que très peu exposé au risque de change.

4.2. Intégration fiscale

La société tête de Groupe est la société Groupe Berkem, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 820 941 490. Les sociétés incluses au 31 décembre 2023 dans le périmètre d'intégration fiscale sont la tête Groupe Berkem et Berkem Développement.

Les principaux termes de la convention d'intégration fiscale sont les suivants :

- Chaque société intégrée verse à la société tête de Groupe, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable directement, en tenant compte de l'ensemble des droits à imputation (déficits imputables, crédits d'impôts) dont cette société intégrée aurait bénéficié en l'absence d'intégration ;
- A la clôture d'un exercice déficitaire, la filiale intégrée ne sera titulaire d'aucune créance sur la société tête de Groupe, pas même dans l'hypothèse où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble ;
- La contribution versée par chaque société intégrée est, le cas échéant, réduite du montant du crédit d'impôt recherche déclarée par celle-ci ; la fraction du crédit d'impôt excédant la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés de la société intégrée lui sera remboursée par la société tête de Groupe.

4.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe correspond au risque de ne pas être en mesure de faire face à ses besoins monétaires avec ses ressources financières. Il dépend en particulier du niveau d'exposition du Groupe aux évolutions des principaux paramètres de marché pouvant entraîner un renchérissement du crédit, voire une limitation temporaire de l'accès aux sources externes de financement.

Le Groupe s'efforce à anticiper ses besoins de liquidité et assure la couverture du risque de liquidité par les ressources financières à court et à long terme suivantes :

- Capitaux propres ;
- Endettement brut suivi par échéance (comme ventilé ci-après).

4.4. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à la volatilité des taux d'intérêt notamment à travers l'évolution des conditions de ses financements à taux variable. Des instruments financiers adaptés sont utilisés afin de gérer l'exposition à ce risque à travers trois capfloor de taux et un SWAP de taux souscrits en 2022 et 2023 :

- Après de la Banque Postale, un capfloor portant sur un notionnel de 3 000 K€ sur la période allant du 29 juillet 2022 au 27 juillet 2026 ;
- Après du Crédit Agricole, un capfloor portant sur un notionnel de 3 000 K€ sur la période allant du 26 juillet 2022 au 27 juillet 2026 ;
- Après de la Banque Palatine, un capfloor portant sur un notionnel de 3 250 K€ sur la période allant du 30 juin 2026 au 30 juin 2027 ;
- Après de la Banque Palatine, un SWAP portant sur un notionnel de 5 000 K€ sur la période allant du 30 juin 2023 au 30 juin 2026.

Ces instruments financiers sont comptabilisés au bilan suivant leur valorisation au 31/12/2023 et se décomposent de la façon suivante :

Type de dérivés	Nominal de départ	Taux variable	Taux fixe	Strike	Fréquence	Base Calcul	Nominal		MtM	
							31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023
CACIB CAP	3 000 000	EURIBOR 3 mois		2,00%	Trimestrielle	Exact/360	3 000 000	2 675 000	70 299	33 467
La Banque Postale CAP	3 000 000	EURIBOR 3 mois		2,00%	Trimestrielle	ACT/360	3 000 000	3 000 000	71 988	34 121
Banque Palatine CAP	3 250 000	EURIBOR 3 mois		5,95%	Trimestrielle	Exact/360	0	3 250 000	0	2 385
Banque Palatine Swap	5 000 000	EURIBOR 3 mois	3,570%		Trimestrielle	Exact/360	0	5 000 000	0	-129 076

4.5. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière si un client ou une contrepartie d'un instrument financier manque à ses engagements contractuels. Le Groupe est exposé au risque de crédit en raison de ses créances commerciales, de ses créances de subventions et de ses équivalents de trésorerie. Sa politique est de gérer son risque en traitant avec des tiers ayant de bonnes normes de crédit.

5. Présentation des états financiers

5.1. Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice

Le groupe d'intégration fiscale constitué depuis le 1er janvier 2022 a pour société tête de groupe la société Groupe Berkem. Les sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale étaient les sociétés Adkalis, Berkem, Berkem Développement, Eurolyo et Lixol jusqu'au 31 décembre 2022.

Compte tenu des opérations de fusion intervenues au cours de l'année 2023, seule la société Berkem Développement est désormais intégrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société Groupe Berkem

Depuis le 8 mars 2021, la société Groupe Berkem consolidait les comptes des sociétés comprises dans son périmètre : Adkalis, Berkem, Berkem Développement, Eurolyo et Lixol.

Compte tenu de :

- L'acquisition par Berkem Développement de 100% du capital social de SAS BIOPRESS pour 1€ symbolique. Cette dernière détient 100% du capital social de la SCI GIB. Toutes deux entrent ainsi dans le périmètre de consolidation du Groupe Berkem. L'actif net retraité de ces deux entités représentaient en date d'acquisition respectivement 908 532 € et 1 710 296 €.
- L'absorption des sociétés Eurolyo, Adkalis, Berkem et Lixol par la société Berkem Développement ;
- L'acquisition par la société Berkem Inc, filiale de Berkem Développement en sommeil jusqu'ici, de 100% du capital social de iBioCeuticals Inc (société de droit américain basée dans le Massachusetts) pour un montant de 4 103 976€. L'actif net retraité de cette entité représentait 798 782 € à la date d'acquisition. Suite à cette opération, les sociétés Berkem Inc et iBioCeuticals Inc entrent dans le périmètre de consolidation du Groupe Berkem à cette même date. Les capitaux propres de la société Berkem Inc à la date d'entrée dans le périmètre, d'un montant de -587 K€ ont été recyclés au compte de résultat dans l'agrégat Autres produits et charges non courants (cf. note 5.23).

Le périmètre de consolidation de la société Groupe Berkem intègre ainsi en 2023 les sociétés Berkem Développement, Berkem Inc, Biopress, I.Bioceuticals et SCI GIB.

5.2. Ecart d'acquisition

	01/01/2021	31/12/2021	Valeur brute	Dépréciation	31/12/2022
Pôle Formulation		8 264	8 264		8 264
Pôle Extraction		778	778		778
Total		9 043	9 043	-	9 043

	31/12/2022	Acquisition	Ecart de conversion	Reclassement	Valeur brute	Dépréciation	31/12/2023
Pôle Construction et matériaux	5 878	-			5 878	-	5 878
Pôle Hygiène et protection	3 165	-			3 165	-	3 165
Pôle Santé Beauté Hygiène	-	3 204	81	148	3 433	-	3 433
Total	9 043	3 204	81	148	12 476	-	12 476

Conformément à IFRS 3, le Groupe Berkem dispose d'un délai d'affectation de ses nouveaux écarts d'acquisition se terminant à la clôture de l'exercice qui suit la date d'acquisition.

5.2.1. Test de dépréciation

Les flux de trésorerie ont été évalués à partir des budgets et des plans à cinq ans établis à partir des perspectives de croissance et de marge cohérents avec les performances historiques du Groupe et de ses marchés. Le taux de croissance retenu pour la projection des cash-flows à l'infini, soit 2%, est cohérent avec les taux d'inflation à long terme en France.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital et représente le niveau de rémunération attendue des capitaux engagés. Il est calculé à partir des données financières d'un échantillon de sociétés comparables, composé de sociétés cotées du même secteur d'activité que le Groupe. Au 31 décembre 2023, le taux d'actualisation déterminé à partir des données de marché ressort dans une fourchette comprise entre 10,5% et 11,5% (fourchette comprise entre 10,2% et 11,6% retenue l'année précédente). Le taux d'actualisation utilisé, pour les quatre UGT, pour l'exercice 2023 est de 11% (10,5% sur l'exercice 2022).

Après examen de la valeur des écarts d'acquisition, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2023.

Le Groupe a procédé à des analyses de sensibilité. Aucune variation raisonnablement possible ne pourrait conduire à une dépréciation. En effet, les calculs de sensibilité suivants ont été réalisés sur la base du plan d'affaires retenu :

- Une baisse de 100 pdb pour le ratio EBITDA / CA,
- Une hausse de 100 pdb pour le taux d'actualisation.

Aucun de ces calculs ne conduirait à une dépréciation des écarts d'acquisition.

5.3. Immobilisations incorporelles

en k euros	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements	31/12/2022
Frais de recherche	2 627	-	-	-	-	-	-	2 627
Concessions, brevets & droits similaires	11 902	246	-	-	-	-	-	12 147
Immobilisations incorporelles en cours	-	919	-	-	-	-	125	1 044
Autres immobilisations incorporelles	3	-	-	-	-	-	-	3
Total immobilisations incorporelles	14 531	1 165	-	-	-	-	125	15 821
Amt/dép. frais de rech.	- 975	-	-	- 372	-	-	-	- 1 347
Amt/dép. conc, brevets & dts similaires	- 7 761	-	-	- 562	-	-	-	- 8 323
Amt/dép. autres immos incorp.	- 3	-	-	-	-	-	-	- 3
Total amt/dép. immobilisations incorporelles	- 8 739	-	-	- 934	-	-	-	- 9 673
Total valeur nette	5 792	1 165	-	- 934	-	-	125	6 148

en k euros	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements	31/12/2023
Frais de recherche	2 627	1 435	-	-	-	-	-	4 062
Concessions, brevets & droits similaires	12 147	283	- 1 000	-	-	3	1 075	12 508
Fonds commercial	-	137	-	-	27	256	- 420	-
Immobilisations incorporelles en cours	1 044	2 107	-	-	-	-	- 801	2 350
Autres immobilisations incorporelles	3	-	-	-	-	-	-	3
Total immobilisations incorporelles	15 821	3 962	- 1 000	-	27	259	- 146	18 923
Amt/dép. frais de rech.	- 1 347	-	-	- 385	-	-	-	- 1 732
Amt/dép. fonds commercial	-	-	-	- 34	- 6	- 212	252	-
Amt/dép. conc, brevets & dts similaires	- 8 323	-	1 000	- 582	-	- 3	-	- 7 909
Amt/dép. autres immos incorp.	- 3	-	-	-	-	-	-	- 3
Total amt/dép. immobilisations incorporelles	- 9 673	-	1 000	- 1 001	- 6	- 215	252	- 9 644
Total valeur nette	6 148	3 962	-	- 1 001	21	44	105	9 279

5.4. Immobilisations corporelles

en k euros	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations de Périmètre	Reclassements	31/12/2022
Terrains	717	-	-	-	-	-	717
Agencements sur terrains	266	-	-	-	-	-	266
Constructions	12 303	677	- 38	-	-	74	13 015
Constructions - location	2 039	-	-	-	-	-	2 039
Installations tech, matériel & outillage	14 575	1 229	- 2	-	-	92	15 894
Installations tech, matériel & outillage - location (IFRS16)	1 587	568	-	-	-	-	2 155
Matériel de transport	34	30	-	-	-	-	64
Matériel de transport - location (IFRS 16)	357	-	-	-	-	-	357
Matériel informatique	509	64	-	-	-	-	573
Autres immobilisations corporelles - location (IFRS 16)	1 001	791	-	-	-	-	1 792
Immobilisations corporelles en cours	1 243	3 372	- 4	-	-	- 388	4 223
Avances et acomptes s/imm. corp.	102	587	-	-	-	-	689
Autres immobilisations corporelles	949	56	- 2	-	-	98	1 101
Total immobilisations corporelles	35 681	7 374	- 46	-	-	- 125	42 884
Amt/dép. agencements sur terrains	- 172	-	-	- 14	-	-	- 187
Amt/dép. matériel transport	- 32	-	-	- 13	-	-	- 45
Amt/dép. matériel transport - location (IFRS 16)	- 36	-	-	- 59	-	-	- 95
Amt/dép. matériel informatique	- 451	-	-	- 32	-	-	- 483
Amt/dép. constructions	- 7 684	-	1	- 551	-	11	- 8 223
Amt/dép. constructions - location (IFRS 16)	- 203	-	-	- 204	-	-	- 407
Amt/dép. install tech, matériel & outil.	- 11 928	-	0	- 675	-	-	- 12 603
Amt/dép. install tech, matériel & outil. - location (IFRS 16)	- 62	-	-	- 410	-	-	- 472
Amt/dép. autres immobilisations corp.	- 531	-	1	- 59	-	- 11	- 600
Amt/dép. autres immobilisations corp. - location (IFRS 16)	- 435	-	-	- 442	-	-	- 877
Total amt/dép. immobilisations corporelles	- 21 534	-	3	- 2 461	-	-	- 23 992
Total valeur nette	14 147	7 374	- 43	- 2 461	-	- 125	18 892

en k euros	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations de Périmètre	Reclassements	31/12/2023
Terrains	717	-	-	-	645	-	1 362
Agencements sur terrains	266	54	-	-	680	265	1 264
Constructions	13 015	712	- 220	-	2 965	382	16 855
Constructions - location	2 039	-	-	-	-	-	2 039
Installations tech, matériel & outillage	15 894	1 601	- 1 889	-	1 353	2 379	19 337
Installations tech, matériel & outillage - location (IFRS16)	2 155	1 042	-	-	-	-	3 196
Matériel de bureau	-	1	-	-	5	-	6
Matériel de transport	64	5	- 6	-	-	-	62
Matériel de transport - location (IFRS 16)	357	-	-	-	0	-	357
Matériel informatique	573	133	- 76	-	15	-	645
Autres immobilisations corporelles - location (IFRS 16)	1 792	116	-	-	-	-	1 908
Immobilisations corporelles en cours	4 223	2 394	- 13	-	-	- 2 836	3 767
Avances et acomptes s/imm. corp.	689	1 057	- 7	-	-	- 678	1 061
Autres immobilisations corporelles	1 101	415	-	-	-	236	1 752
Total immobilisations corporelles	42 884	7 528	- 2 212	-	5 662	- 253	53 611
Amt/dép. matériel de bureau	-	-	-	- 2	-	-	- 2
Amt/dép. agencements sur terrains	- 187	-	-	- 16	-	-	- 203
Amt/dép. matériel transport	- 45	-	4	- 17	-	-	- 58
Amt/dép. matériel transport - location (IFRS 16)	- 95	-	-	- 860	-	-	- 955
Amt/dép. matériel informatique	- 483	-	76	- 51	- 14	-	- 472
Amt/dép. constructions	- 8 223	-	235	- 709	- 920	-	- 9 617
Amt/dép. constructions - location (IFRS 16)	- 407	-	-	- 420	-	-	- 828
Amt/dép. install tech, matériel & outil.	- 12 603	-	785	- 898	- 567	-	- 13 282
Amt/dép. install tech, matériel & outil. - location (IFRS 16)	- 472	-	-	- 12	-	-	- 484
Amt/dép. autres immobilisations corp.	- 600	-	-	- 97	-	-	- 697
Amt/dép. autres immobilisations corp. - location (IFRS 16)	- 877	-	-	-	-	-	- 877
Total amt/dép. immobilisations corporelles	- 23 992	-	1 101	- 3 081	- 1 501	-	- 27 474
Total valeur nette	18 892	7 528	- 1 111	- 3 081	4 161	- 253	26 137

La colonne *Variation de Périmètre* englobe l'entrée des immobilisations corporelles des sociétés SAS BIOPRESS et SCI GIB, acquises au premier semestre 2023. Ces immobilisations ont été réévaluées à la juste valeur, dans le cadre de la norme IFRS 3 – regroupement d'entreprises pour des montants respectifs de 1 495 K€ et de 1 828 K€.

5.5. Actifs financiers

En k euros	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations et Reprises de l'exercice	31/12/2022
Titres immobilisés (afs - non courant)	13	200	- 195	-	18
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	212	15	- 1	-	226
Total immobilisations financières	226	215	- 196	-	245
Total dép. immobilisations financières	-	-	-	- 37	- 37
Total valeur nette	226	215	- 196	- 37	208

En k euros	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations et Reprises de l'exercice	Variations de Périmètre	31/12/2023
Titres immobilisés (afs - non courant)	18	-	-	-	-	18
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	226	10	-	-	10	246
Total immobilisations financières	245	10	-	-	10	265
Total dép. immobilisations financières	-	37	-	37	-	-
Total valeur nette	208	10	-	37	10	265

Les actifs financiers non courants comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres immobilisés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

5.6. Impôts différés

Les impôts différés à la clôture au 31 décembre 2023 se décomposent comme suit :

- Impôts différés actifs :
 - o Impôts différés sur report déficitaire : 894 K€
 - o Impôts différés sur différences temporaires : 981 K€
- Impôts différés passifs s'élèvent à 811 K€

5.7. Stocks

En k euros - 31/12/2022	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks matières premières, fournitures et aut. appro.	3 080	- 46	3 034
Stocks -produits finis et intermédiaires	8 471	- 128	8 343
Valeur totale des stocks	11 551	- 174	11 377

En k euros - 31/12/2023	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks matières premières, fournitures et autres approvisionnements	4 786	- 43	4 744
Stocks -produits finis et intermédiaires	8 480	- 39	8 440
Valeur totale des stocks	13 266	- 82	13 184

Les dépréciations de stocks ont été mouvementées comme suit :

<i>En k euros - 31/12/2022</i>	31/12/2021	Mouvements	Dotations / reprises	31/12/2022
Matières premières et approvisionnements	2 032	1 019	- 17	3 034
Produits intermédiaires et finis	5 222	3 026	95	8 343
Valeur totale des stocks	7 254	4 045	78	11 377

<i>En k euros - 31/12/2023</i>	31/12/2022	Mouvements	Dotations / reprises	31/12/2023
Matières premières et approvisionnements	3 034	1 615	95	4 744
Produits intermédiaires et finis	8 343	97	-	8 440
Valeur totale des stocks	11 377	1 712	95	13 184

5.8. Clients et autres débiteurs

Le détail des comptes de créances clients est le suivant :

<i>En k euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Clients et comptes rattachés	13 852	7 959
Factures à établir	525	-
Dépréciations clients et comptes rattachés	- 162	- 214
Total clients et comptes rattachés	14 215	7 745
Fournisseurs - avances et acomptes versés	143	227
Créances sur personnel & organismes sociaux	39	20
Créances fiscales - hors is - courant	185	1 394
Comptes courants groupe actif - courant	427	341
Autres créances - courant	1 599	1 253
Autres débiteurs	2 392	3 235
Total clients et autres débiteurs	16 607	10 980

Après analyse le groupe considère que le contrat de factoring n'est pas déconsolidant. Les montants retraités sont de 10 448 K€ au 31 décembre 2022 et de 9 894 K€ au 31 décembre 2023.

5.9. Créances d'impôts

Elles s'élèvent à 1 995 K€ au 31 décembre 2023 et sont principalement constituées de créances de CIR/CII.

5.10. Autres actifs courants

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

<i>En k euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Prêts, cautionnements & autres créances - courants	94	729
Charges constatées d'avance	481	403
Autres actifs courants	575	1 132

5.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La variation de trésorerie est détaillée dans le tableau de flux de trésorerie.

<i>en k euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement	19	18
Disponibilités	11 366	11 532
Total actif	11 385	11 549
Concours bancaires courants	56	148
Total passif	56	148
Trésorerie nette	11 329	11 401

5.12. Capital social

Le capital social de la société-mère Groupe Berkem est composé, au 31 décembre 2023, de 17 767 652 actions d'une valeur nominale de 2,25 €. Une augmentation du capital social a été effectuée aux fins de libération des actions du plan d'AGA.

Le résultat de base par action est le suivant (aucune action potentiellement dilutive n'est en circulation ni en 2022, ni en 2023) :

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net en €	367 229	-1 567 226
Nombre d'actions émises	17 767 652	17 685 025
Résultat de base par action	0,02	-0,09
Résultat net en €	367 229	-1 567 226
Nombre d'actions émises	17 767 652	17 685 025
Actions potentiellement dilutives	0	0
Nombre d'actions diluées	17 767 652	17 685 025
Résultat dilué par action en €	0,02	-0,09

5.13. Prime d'émission

En date du 3 mars 2023, le Président Directeur Général de la SA Groupe BERKEM a décidé :

- De constater la création de 82 627 actions de 2,25 euros de valeur nominale chacune et ;
- Aux fins de libération desdites actions, de prélever ce montant de 185 910 euros sur le poste « Prime d'émission, de fusion, d'apport »

5.14. Actions propres

Acquisition et revente d'actions propres Dans le cadre d'un contrat de liquidité confié à TP ICAP, la société GROUPE BERKEM a procédé à des opérations d'achat et de vente de ses propres actions, sur le

marché Euronext Growth Paris, au cours de l'année 2023. Ces opérations ont été réalisées conformément au programme de rachat d'actions autorisé par son Assemblée générale. La société a ainsi procédé à :

- L'achat de 139 046 actions pour un montant d'opérations total de 463 568,85 € ;
- La vente de 115 398 actions pour un montant d'opérations total de 400 398,91 €.

Au 31 décembre 2023, les actions propres détenues par la société ont été comptabilisées en consolidation en moins des capitaux propres à hauteur de 401 K€.

5.15. Bons de souscription d'actions, options d'achats d'actions et attributions gratuites d'actions

Les caractéristiques du plan de souscription d'actions n'ont pas évolué sur l'exercice 2023.

Date d'attribution	03/03/2022
Période d'acquisition (année)	1
Période de conservation (année)	1
Nombre d'actions attribué	111 250
Condition de performance	N/A

Cours à la date d'attribution	9,2
Dividende	0
Juste Valeur (JV)	9,2

Etalement de la charge (en K€)	Charge IFRS 2	Charges sociales (20%)	Charge totale P&L
31/12/2023	176	35	211

5.16. Provisions

en k euros	31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclassements	Opérations particulières	31/12/2022
Provisions pour litiges - non courant	44	-	-	- 44	-	-
Provisions pour litiges - courant	-	4	- 44	44	-	4
Total provisions pour risques	44	4	- 44	-	-	4
Provisions pour pensions et retraites - non courant	1 193	112	-	- 190	168	1 283
Provisions pour pensions et retraites - courant	-	-	-	190	-	190
Autres provisions pour charges - non courant	237	-	-	- 237	-	-
Provision pour impôt - courant	-	-	- 137	237	-	100
Total provisions pour charges	1 430	112	- 137	- 237	168	1 573
Total provisions pour risques et charges	1 474	116	- 181	- 237	168	1 577

en k euros	31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reclassements	Variations de Périmètre	Opérations particulières	31/12/2023
Provisions pour litiges - non courant	-	-	-	11	-	11
Provisions pour litiges - courant	4	4	-	-	-	8
Total provisions pour risques	4	4	-	11	-	19
Provisions pour pensions et retraites - non courant	1 283	24	-	53	- 197	1 163
Provisions pour pensions et retraites - courant	190	-	-	-	-	190
Provision pour impôt - courant	100	594	- 694	-	-	-
Total provisions pour charges	1 573	618	- 694	53	- 197	1 353
Total provisions pour risques et charges	1 577	622	- 694	64	- 197	1 372

Au 31 décembre 2023, les provisions pour charge sont principalement composées d'une provision pour indemnités de départ en retraite pour 1 353 K€, dont 190 K€ sont classés en courant. ;

Concernant les engagements de retraites du Groupe, la méthode utilisée est prospective. La provision est de 1 353 K€ au 31 décembre 2023. A noter que la réforme des retraites intervenue au cours de l'année 2023 est sans effet sur les engagements du Groupe, l'âge de départ en retraite étant déjà positionnée à 64 ans.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Hypothèses utilisées	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'actualisation : Iboxx corporate AA10+	3,52%	3,75%
Age de départ en retraite	64 ans (cadre et non cadre)	64 ans (cadre et non cadre)
Taux de progression du salaire	3,5% (cadre et non cadre)	3,5% (cadre et non cadre)
Taux de rotation du personnel	Courbes décroissantes, s'annulant à 60 ans, de moyennes 2,9% pour les cadres et 4,0% pour les non cadres	Courbes décroissantes, s'annulant à 60 ans, de moyennes 2,9% pour les cadres et 4,0% pour les non cadres
Convention collective	Chimie	Chimie
Départ à l'initiative du salarié	Volontaire à l'initiative du salarié	Volontaire à l'initiative du salarié
Table de mortalité	TGF TGH 05	TGF TGH 05

La provision pour engagement retraite a évolué de la façon suivante :

en k euros	31/12/2023	31/12/2022
Total passif à l'ouverture	1 473	1 193
Coût des services rendus	168	101
Intérêt financier net	54	13
Ecart actuariels générés sur la période	-196	169
Prestations payées par l'entreprise aux salariés	-146	0
Autres	0	-3
Total passif à la clôture	1 353	1 473

5.17. Dettes financières

La variation des dettes financières est la suivante :

en K euros	31/12/2021	Augmentation	Remboursement	Variations de périmètre	Autres	31/12/2022
Emprunts obligataires	-	6 500	-	-	- 210	6 290
Emprunts auprès établissement de crédit	16 908	19 359	- 17 011	-	- 1 213	18 043
<i>Dont IFRS 16</i>	3 644	1 359	- 0	-	- 1 493	3 510
Emprunts et dettes financières non courants	16 908	25 859	- 17 011	-	- 1 422	24 334
Emprunts auprès établissement de crédit	5 182	-	- 2 546	-	217	2 853
<i>Dont IFRS 16</i>	735	- 1 062	-	-	1 493	1 166
Intérêts courus sur emprunts	62	241	- 84	-	-	219
Concours bancaires (trésorerie passive)	208	-	- 60	-	-	148
Emprunts et concours bancaires courants	5 452	241	- 2 690	-	217	3 220
Total emprunts et dettes financières	22 360	26 100	- 19 701	-	- 1 206	27 553

en K euros	31/12/2022	Augmentation	Remboursement	Variations de périmètre	Autres	31/12/2023
Emprunts obligataires	6 290	-	-	-	- 6	6 284
Emprunts auprès établissement de crédit	18 043	6 250	- 216	427	- 1 053	23 451
<i>Dont IFRS 16</i>	3 510	-	- 98	-	-	3 412
Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	8	-	8
Emprunts et dettes financières non courants	24 334	6 250	- 216	435	- 1 059	29 743
Emprunts auprès établissement de crédit	2 853	6 750	- 2 147	0	1 135	8 591
<i>Dont IFRS 16</i>	1 166	-	-	-	-	1 166
Intérêts courus sur emprunts	219	401	- 218	-	-	402
Concours bancaires (trésorerie passive)	148	-	- 92	-	-	56
Emprunts et concours bancaires courants	3 220	7 151	- 2 457	0	1 135	9 049
Total emprunts et dettes financières	27 553	13 401	- 2 673	435	76	38 793

L'échéance des dettes financières non courantes est la suivante :

<i>en k euros</i>	31/12/2022	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	6 290	-	-	6 290
Emprunts auprès établissement de crédit	18 043	-	9 970	8 073
Emprunts et dettes financières non courants	24 334	-	9 970	14 363

<i>en k euros</i>	31/12/2023	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	6 284	-	-	6 284
Emprunts auprès établissement de crédit	23 451	-	14 373	9 078
Autres emprunts et dettes assimilées	8	-	8	-
Emprunts et dettes financières non courants	29 743	-	14 381	15 362

Les parts à taux fixe et variable sont les suivantes :

<i>en k euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts à taux fixe	15 293	10 967
Emprunts à taux variable	23 500	16 586
Total emprunts	38 793	27 553

5.18. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

<i>En k euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	6 041	5 491
Factures non parvenues	808	810
Comptes courants	182	0
Dettes sociales	1 993	2 077
Dettes fiscales	84	293
Autres dettes	8 361	4 829
Total fournisseurs et autres créditeurs	17 468	13 499

5.19. Autres passifs courants

<i>En k euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Dettes sur acquisition d'actifs	495	977
Clients - avances et acomptes reçus	6 222	947
Total autres passifs courants	6 717	1 925

5.20. Chiffre d'affaires

5.20.1. Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	2023		2022	
	En K€	En % du CA	En K€	En % du CA
Santé Beauté Nutrition	17 821	34%	15 809	31%
Matériaux Construction	21 798	42%	23 975	46%
Hygiène Protection	10 981	21%	11 401	22%
Industrie	1 345	3%	188	0%
Divers			192	0%
TOTAL	51 944		51 566	

5.20.2. Répartition géographique du chiffre d'affaires

	2023		2022	
	En K€	En % du CA	En K€	En % du CA
France	37 192	72%	36 973	72%
Export	14 752	28%	14 593	28%
Total Chiffre d'affaires	51 944	100%	51 566	100%

5.20.3. Clients représentant plus de 10% du chiffre d'affaires des sociétés du périmètre

Quatre clients représentent plus de 11,9% du chiffre d'affaires du Groupe Berkem, pour un total de 6 187 K€

Aucun autre client ne dépasse individuellement le seuil de 10% du chiffre d'affaires d'une des autres entités du Groupe.

5.21. Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité sont constitués de la revente de droit à kWh dans le cadre du contrat de fourniture d'électricité signé avec le fournisseur d'énergie.

5.22. Produits et charges opérationnels courants

5.22.1. Production immobilisée

La production immobilisée s'est élevée à 4 670 K€ au 31 décembre 2023 contre 1 854 K€ au 31 décembre 2022. Les dépenses immobilisées concernent principalement :

- Des développements de nouvelles gammes notamment biosourcées ainsi que des demandes autorisations de mise sur le marché ;

- L'amélioration des bâtiments et des matériels industriels (mise en place d'un lyophilisateur, d'un réacteur et de système de défense incendie, construction bâtiments) ;
- Le déploiement d'un nouvel ERP.

La répartition de la production immobilisée est la suivante au 31 décembre 2023 :

- Salaires : 2 576 K€
- Honoraires : 53 K€
- Autres charges : 380 K€
- Sous-traitance générale : 964 K€
- Etudes et recherches 697€

5.22.2. Charges externes

<i>en k euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Achat d'études	-25	24
Autres achats	-11	0
Achats non stockés de matières et fournitures	-3 335	-1306
Sous-traitance générale	0	-379
Redevances de location-financement	0	-819
Locations et charges locatives	-379	505
Entretiens et réparations	-1 058	-807
Primes d'assurance	-613	-535
Etudes et recherches	-286	-471
Divers	-228	-388
Personnel mis à disposition	-296	-606
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-2 577	-1886
Publicités	-912	-1034
Transports	-1 879	-1842
Déplacements, missions	-1 096	-981
Frais postaux	-181	-152
Services bancaires	-175	-121
Autres charges externes	-121	-169
Total Charges externes	-13 171	-10 964

5.22.3. Charges de personnel

<i>en k euros</i>	2023	2 022
Rémunérations du personnel	-7 883	-10 538
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-4 210	-3 885
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-35	-58
Total Charges de personnel	-12 128	-14 481

5.22.4. Dotations et reprises sur amortissements et provisions

en k euros	31/12/2023	31/12/2022
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	-1 001	-934
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-3 075	-2 460
Dot./dép des stocks mp et marchandises	-258	-174
Dot./dép. des actifs circulants	-55	-47
Dot. aux prov. d'exploitation	0	-1 140
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	353	251
Rep./dép. des créances (actif circulant)	107	178
Total Dotations et reprises amort. & prov. d'exploitation	-3 929	-4 755

5.23. Répartition de la marge brute par secteur d'activité

Données au 31/12/2022

	Santé Beauté Nutrition	Matériaux Construction	Hygiène Protection	Industrie	TOTAL
CA	15 809	23 975	11 401	188	51 566
MB	12 446	9 221	5 810	34	27 511

Données au 31/12/2023

Données en K€	Santé Beauté Nutrition	Matériaux Construction	Hygiène Protection	Industrie	TOTAL
CA	17 821	21 798	10 981	1 345	51 944
MB	11 180	12 699	6 400	611	30 891

Le Groupe définit la marge brute comme étant la somme des éléments suivants :

- Chiffres d'affaires
- (+) Autres produits de l'activité net des achats consommés
- (-) Achats consommés
- (+/-) Variation de stock d'en cours et produits finis

5.24. Autres produits et charges non courants

Au 31 décembre 2023, les autres produits et charges non courants se décomposent de la manière suivante :

- Badwill lié à l'acquisition des sociétés BIOPRESS SAS et SCI GIB : 2 537 K€
- Autres charges opérationnelles : - 1 544 K€ (dont 587 K€ lié au recyclage en résultat des capitaux propres négatifs de Berkem Inc.)

Le badwill lié à l'acquisition des sociétés Biopress SAS et SCI GBI résulte de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3. Dans ce cadre, il a notamment été identifié des revalorisations d'actifs corporels pour 3 322 K€ (avant effet des impôts différés), valeurs appuyées par une expertise réalisée par un cabinet indépendant.

5.25. Coût de l'endettement financier brut

<i>en k euros</i>	2023	2022
Charges d'intérêts sur emprunt	- 1 862	- 674
Charges d'intérêts sur emprunt - Location (IFRS 16)	- 74	- 138
Total Coût de l'endettement financier brut	- 1 936	- 812

5.26. Autres produits et charges financières

<i>en k euros</i>	2023	2022
Variation de juste valeur (charge)	- 79	- 21
Variation de juste valeur (produit)	3	37
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	- 81	- 60
Autres charges financières	- 279	- 80
Autres produits financiers	409	61
Total autres produits et charges financières	- 27	- 63

5.27. Impôts sur le résultat

Le poste « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat se décompose de la façon suivante :

<i>En k euros</i>	2023	2022
Impôts différés	- 205	333
Impôts courants	- 43	- 502
Total Impôts sur les bénéfices	- 248	- 169

Les impôts courants sont calculés selon le régime de l'intégration fiscale.

5.28. Preuve d'impôt

La réconciliation entre la charge (ou produit) d'impôt théorique et la charge (ou produit) d'impôt effectivement comptabilisée est présentée dans le tableau suivant :

En k euros	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des entreprises intégrées	367	- 1 567
Impôts sur les bénéfices	- 248	- 169
Résultat net taxable	615	- 1 398
Taux d'imposition de la société mère	25,83%	25,0%
Charge d'impôts théorique	- 159	350
Différences permanentes	- 95	- 261
Retraitements de consolidation non fiscalisés	75	- 234
Crédit d'impôts	-	12
Ecart de taux	- 14	20
Autres écarts	- 55	- 56
Charge d'impôts réelle comptabilisée	- 248	- 169

6. Effectifs

Au 31 décembre 2023, l'effectif moyen était de 200. Il se décomposait de la manière suivante :

	Effectif salarié moyen
Cadres	65
Agents de maîtrise et techniciens	61
Employés	30
Ouvriers	44
Total	200

Au 31 décembre 2022, l'effectif moyen était de 171. Il se décomposait de la manière suivante :

	Effectif salarié moyen
Cadres	55
Agents de maîtrise et techniciens	55
Employés	21
Ouvriers	40
Total	171

7. Transactions entre les parties liées

Monsieur Olivier FAHY est titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la Société en qualité de directeur adjoint à la direction générale ayant pris effet le 1er septembre 1996

(initialement au sein de la société Berkem (à la suite de la fusion-absorption de la société SARPAP) puis de la société Berkem Développement). En raison des fonctions de dirigeant mandataire social qu'exerce et qu'a pu exercer Monsieur Olivier FAHY au sein de ces différentes entités, ce contrat de travail demeure suspendu depuis le 30 novembre 2001.

Dans le cadre de la réorganisation du Groupe, et dans la mesure où la Société dispose désormais d'un rôle d'animation des sociétés du Groupe, l'équipe des cadres exécutifs salariés de Berkem Développement (incluant Monsieur Olivier FAHY au titre exclusivement de son contrat de travail suspendu de Directeur Adjoint à la Direction Générale) a été transférée, le 5 mars 2021, au sein de la Société dans le cadre de conventions tripartites de transfert volontaire conclues entre la Société, Berkem Développement et chaque salarié concerné.

A toutes fins utiles, il est rappelé que le transfert conventionnel du contrat de travail de Monsieur Olivier FAHY est demeuré sans incidence sur sa suspension.

Il existe également des transactions avec la société Kenercy, concernant notamment des loyers versés au titre de la location des locaux de Blanquefort et les refacturations par Kenercy de l'assurance.

7.1. Honoraires de Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes se sont élevés à 263 K€ au titre de l'audit des comptes annuels et consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2023, ils s'élèvent à 281 K€.

8. Engagements hors bilan

8.1. Engagements donnés

Société concernée	Description	31.12.2023 (en K€)	31.12.2022 (en K€)
Groupe Berkem	Nantissement des titres de filiale en garantie du prêt senior	26 700	
	Cautionnement solidaire de Groupe Berkem pour l'intégralité des en-cours dans le cadre du prêt senior	63 500	
Berkem Développement	Privilège de prêteur de dernier rang sur prêt d'équipement obtenu de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes	639	
	Nantissement de titres des filiales en garantie du prêt senior de 63,5 M€ de 2022 consenti par le pool bancaire		12 171
Lixol	Privilège de prêteur de dernier rang sur prêt d'équipement obtenu de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes		852
Total		90 839	13 023

8.2. Engagements reçus

Société concernée	Description	31.12.2023 (en K€)	31.12.2022 (en K€)
Berkem	Garantie Fonds National de Garantie de Prêt Croissance Industrie 2 du prêt BPI à hauteur de 80%		374
	Cautionnement Caisse Mutuel Garant INDUST MECA du prêt équipement à hauteur de 30%		33
BioPress	Garantie Etat pour prêt LCL à hauteur de 90%	102	
	Garantie Etat pour prêt SG à hauteur de 90%	22	
Berkem Développement	Garantie 90% Atout financement BPI de 500 K€	169	
	Garantie 60% Atout financement BPI de 2 000 K€	194	
	Garantie 80% Atout financement BPI de 720 K€	259	
	Garantie Fonds National de Garantie "Garantie Atout ETI" du financement BPI à hauteur de		281
	Garantie Fonds National de Garantie du financement du prêt croissance BPI à hauteur de		420
Total		746	1 109

9. Evénements postérieurs à l'arrêté des comptes

Le Groupe Berkem a mis en place un SWAP de taux de 3 millions d'euros sur un nominal de 5 millions d'euros sur 3 ans à un taux de 3,75%.

Le Groupe Berkem a annoncé le rachat du site de Givaudan à Valence (Espagne), spécialisé dans les activités d'extraction de produits végétaux et marins, destinés aux acteurs des marchés de l'alimentaire, de la nutrition (nutraceutique) et de la cosmétique. Avec cette acquisition, Groupe Berkem accroît significativement ses capacités de production en extraction végétale à destination du pôle d'activités « Santé, Beauté et Nutrition ». A noter qu'il est prévu dans le cadre de la cession du site industriel de Givaudan à Valence (Espagne) à Groupe Berkem que l'activité de production des ingrédients marins menée pour le Groupe Givaudan, se poursuive sous la forme d'un partenariat long-terme. 47 collaborateurs composant les équipes du site de Valence (Espagne) viendront également renforcer les effectifs et le savoir-faire de Groupe Berkem dans le cadre de cette opération. L'acquisition sera financée à 100% par la ligne de Crédit de Croissance Externe contractée par le Groupe Berkem le 26 juillet 2022, et sera conduite par Berkem Développement (filiale à 100% de Groupe Berkem). Le transfert de la propriété des actions devrait être réalisé le 31 mai 2024.